

N°RH/2024/13**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	23 février 2024	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	23 février 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 41 Votants : 49

Séance du 4 mars 2024.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatre mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCHARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. M. Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Sébastien DORA, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Création d'un emploi d'adjoint(e) au directeur des affaires financières pour besoins de service.

RH/2024/13

Conseil communautaire du
4 mars 2024

Objet : Création d'un emploi d'adjoint(e) au directeur des affaires financières pour besoins de service.

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à Communauté de Communes du Jovinien de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

CONSIDÉRANT le tableau des effectifs,

CONSIDÉRANT la nécessité de créer un emploi d'adjoint(e) du directeur des affaires financières, dont le grade et temps de travail sont énumérés ci-dessous, pour un besoin de service,

Le Président propose à l'assemblée, la création d'un emploi ci-dessous :

1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Missions de l'adjoint(e) au directeur des affaires financières :

- Garantir l'efficacité de la gestion comptable et financière,
- Participer à la définition et la mise en œuvre des orientations budgétaires et financières de la Communauté de Communes du Jovinien, de la ville de Joigny et du CCAS,
- Assurer en cas d'absence du directeur, la responsabilité du service.

VU la conférence des Maires et la commission des finances du mercredi 14 février 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

AUTORISE le Président à créer l'emploi d'adjoint(e) du directeur des affaires financières,

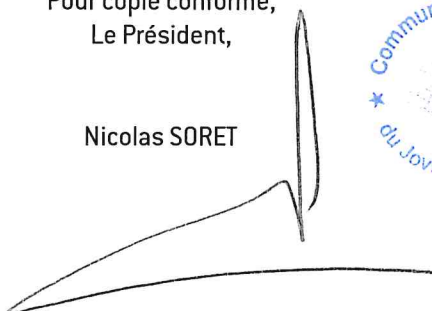
MODIFIE comme indiqué ci-dessus le tableau des emplois pour l'année 2024,

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2024,

AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

